

Étude économique de la Slovénie, 2009

Comment la crise mondiale a-t-il affecté la convergence économique ?

Comment les politiques peuvent soutenir efficacement l'économie ?

Quel rôle pour la politique budgétaire afin d'obtenir une combinaison optimale des politiques macroéconomiques ?

Comment améliorer la viabilité budgétaire ?

Comment augmenter le taux d'emploi ?

Comment améliorer l'environnement des entreprises ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

L'Observateur ocde

Résumé

La Slovénie a accompli de nets progrès vers le rattrapage du PIB par habitant moyen de la zone OCDE, sans créer de déséquilibres majeurs. Ce rattrapage a été interrompu par la tourmente financière, qui contraint dans l'immédiat la politique économique à soutenir le secteur financier et l'activité économique en général. Au delà de la crise, le principal objectif des décideurs publics doit être de rétablir une croissance durable au sein de la zone euro. Sur ces questions, la présente *Étude* formule les recommandations suivantes :

Les mesures publiques visant à soutenir l'activité économique à court terme ne doivent pas compromettre la viabilité budgétaire et la convergence réelle

Les mesures prises pour étayer le secteur bancaire, quoique lentes à agir, sont appropriées, et l'ample relance budgétaire de 2009 est justifiée car il existe des marges de manœuvre pour une politique budgétaire discrétionnaire. Toutefois, une petite économie ouverte comme la Slovénie devrait privilégier les mesures budgétaires discrétionnaires qui contribuent à stimuler sa croissance potentielle. Les actions visant à soutenir l'activité à court terme devraient être interrompues dès que la reprise s'amorcera. Il convient de revoir la date de l'augmentation programmée des salaires publics et de renouveler un pacte social prévoyant que la croissance des salaires réels n'excède pas celle de la productivité. À plus long terme, au moment de la reprise et ultérieurement, il importe que l'orientation de la politique budgétaire prenne en compte les conditions monétaires effectives en Slovénie, afin de ne pas reproduire ce qui s'était passé après l'adoption de l'euro, lorsque la politique budgétaire n'avait pas été suffisamment restrictive pour maintenir un équilibre approprié par rapport à l'orientation monétaire de la zone euro, qui était relativement souple pour la Slovénie. Mais surtout, des réformes structurelles sont cruciales pour assurer une convergence réelle et garantir la résilience face aux chocs.

Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique de la Slovénie pour 2009 qui a été préparé pour l'examen d'adhésion de la Slovénie. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques a préparé un projet d'étude qui a ensuite été modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Secrétaire Général.

Pour assurer la viabilité budgétaire, il faut poursuivre les réformes structurelles même pendant les périodes difficiles

Les coûts à venir liés au vieillissement représentent une charge considérable pour la Slovénie, car la dernière réforme des retraites n'a pas été suffisante pour assurer la viabilité à long terme. Par conséquent, une nouvelle réforme devrait viser à abaisser le taux de remplacement et à relever l'âge effectif de la retraite, qui serait automatiquement ajusté en fonction de l'espérance de vie. Dès que la crise s'estompera, il faudra reprendre la stratégie de préfinancement partiel des coûts du vieillissement en programmant un budget équilibré à moyen terme. Pour atteindre cet objectif, il convient d'établir une règle en matière de dépenses publiques de façon à assurer une baisse progressive des dépenses en pourcentage du PIB.

La réforme des retraites est aussi l'un des principaux moyens d'augmenter le taux d'activité

La Slovénie a un taux d'emploi élevé par rapport à la moyenne OCDE, mais le taux d'activité des personnes âgées reste très bas au regard des autres pays. Indépendamment du relèvement de l'âge de la retraite, la réforme des retraites doit supprimer les incitations à la retraite anticipée et faciliter les sorties progressives de la population active. Afin d'accroître le taux d'emploi des cohortes jeunes, il faut réduire la durée des études tertiaires en renforçant les incitations à acquérir rapidement un diplôme. Par ailleurs, le rapport entre le salaire minimum et le salaire moyen reste très élevé en comparaison des autres pays et devrait être encore abaissé.

Il faut améliorer l'environnement des entreprises pour stimuler la croissance de la productivité

L'indicateur OCDE de la réglementation des marchés de produits confirme que la Slovénie a un environnement globalement propice aux entreprises, en dépit d'une orientation un peu moins libérale que la moyenne OCDE. En vue d'intensifier la concurrence, il convient de faire de l'Office de protection de la concurrence un organisme entièrement autonome doté de son propre budget. En outre, dès que l'activité économique reprendra, les autorités devraient publier une liste des entreprises publiques à privatiser. Entre-temps, le gouvernement devrait explorer les moyens d'améliorer la gestion des entreprises publiques, par exemple en nommant les dirigeants uniquement en fonction de critères de compétence et, plus généralement, en suivant les principes directeurs de l'OCDE. ■

**Comment
la crise mondiale
a-t-il affecté
la convergence
économique ?**

Depuis 1997, la Slovénie a bénéficié d'une croissance dynamique, et s'est régulièrement rapprochée du produit intérieur brut (PIB) par habitant moyen de la zone OCDE. Cette expansion vigoureuse a reflété un environnement entrepreneurial favorable et d'amples réformes structurelles qui ont ouvert la voie à l'adhésion à l'Union européenne (UE) en 2004. Des politiques macroéconomiques prudentes ont aussi contribué à maintenir la croissance sans créer de déséquilibres majeurs, ce jusqu'à une date récente. En particulier, l'accord social de 2002 visant à maintenir la croissance des salaires au-dessous de celle de la productivité a contribué à ramener l'inflation vers le taux de la zone euro en l'espace de deux ans. Cet accord a également amélioré la compétitivité tout en évitant une dégradation marquée de la balance des opérations courantes, contrairement à ce qui s'est produit dans beaucoup d'autres économies en transition. Un strict accord de freinage des salaires publics en vigueur depuis 2004 et une application prudente de la règle de budgétisation sur deux ans ont aidé à rétablir l'excédent budgétaire en 2007. Ces évolutions positives dénotent un rattrapage durable pendant cette période. Cependant, quelques signes de surchauffe sont apparus après l'entrée dans la zone euro en 2007, qui a coïncidé avec de fortes hausses des prix des produits alimentaires et de l'énergie : l'inflation a culminé à la mi-2008 au niveau le plus élevé de la zone euro, tandis que le chômage est tombé nettement au-dessous de son taux naturel estimé.

Le principal vecteur de transmission de la crise mondiale à la Slovénie est le commerce international, la demande étrangère, en particulier allemande, s'étant fortement contractée. Les secteurs les plus touchés ont été ceux qui produisent des biens sensibles au cycle, notamment l'automobile (1.1 % de la valeur ajoutée slovène). Le secteur bancaire n'a pas non plus été épargné par la crise financière, même s'il n'est pas directement exposé au risque des actifs toxiques. Les établissements bancaires éprouvent des difficultés de refinancement depuis le dernier trimestre 2008. Ces dernières années, les banques étrangères et slovènes avaient emprunté à l'étranger pour financer une vive expansion du crédit qui dépassait la croissance des dépôts intérieurs. En conséquence, le montant total des dettes à court terme à refinancer dans un délai d'un an a atteint 5.5 milliards EUR, soit environ un sixième du PIB slovène, ce qui a contraint les banques à conserver des liquidités et à limiter les concours aux ménages et aux entreprises. L'économie de la Slovénie devrait entrer en récession en 2009 et marquer une lente reprise en 2010. Ces perspectives demeurent fragiles car elles dépendent d'une reprise des exportations et de l'efficacité des récentes mesures publiques de soutien à la croissance. ■

**Comment
les politiques
peuvent soutenir
efficacement
l'économie ?**

Le gouvernement, avec l'aide de la Banque de Slovénie, s'emploie activement à soutenir le système bancaire, mais avec des résultats jusqu'ici mitigés. Un mécanisme de garantie publique (l'État garantira un maximum de 12 milliards EUR de refinancements bancaires jusqu'à fin 2010) a été mis en place l'an dernier, mais une seule banque y a eu recours. Début 2009, les autorités ont pris de nouvelles mesures pour soutenir le refinancement des banques et aider les établissements à reprendre les opérations de prêt. Afin d'étayer les liquidités bancaires, le gouvernement a profité de sa cote de crédit plus élevée pour emprunter 1 milliard EUR qui ont été déposés pour l'essentiel dans les comptes

bancaires. En outre, les autorités ont utilisé trois instruments pour inciter les banques à reprendre ou à maintenir leurs concours aux entreprises nationales : une garantie publique (jusqu'à concurrence d'un milliard EUR au total) que les banques peuvent solliciter lorsqu'elles prêtent ; des lignes de crédit de la banque publique d'exportation et de développement (SID), dont la recapitalisation a été approuvée ; et des garanties publiques directes lorsque les entreprises empruntent sur les marchés de capitaux. Ces mesures ayant été lancées en 2009, leur effet positif sur le crédit bancaire ne s'est pas encore clairement manifesté. À supposer qu'elles échouent, le gouvernement envisage aussi des prêts directs aux entreprises, ou même des solutions plus radicales pour aider le système bancaire, par exemple racheter directement des actifs aux banques, recapitaliser ces dernières ou créer un établissement chargé de gérer les actifs toxiques. En dépit des difficultés du secteur financier, la confiance des ménages dans les dépôts bancaires n'a pas été touchée, grâce au déplafonnement de la garantie publique des dépôts.

La position budgétaire favorable établie avant la crise a créé des marges de manœuvre pour une relance budgétaire. Le budget révisé pour 2009 va au-delà de la stabilisation automatique et intègre une impulsion discrétionnaire représentant 1.2 % du PIB. Si l'on tient compte des mesures de relèvement des salaires publics décidées en juillet 2008, l'impulsion budgétaire discrétionnaire avoisine 2 % du PIB en 2009. Eu égard au puissant impact prévu des stabilisateurs budgétaires automatiques, le déficit des administrations publiques devrait s'approcher de 6 % du PIB en 2009. ■

Quel rôle pour la politique budgétaire afin d'obtenir une combinaison optimale des politiques macroéconomiques ?

La Slovénie devrait privilégier les mesures budgétaires discrétionnaires qui contribuent à stimuler sa croissance potentielle, notamment l'investissement public et les dépenses en capital humain ou en recherche-développement. Les mesures qui visent uniquement à étayer l'activité à court terme devraient avoir un caractère clairement temporaire et être supprimées dès que l'activité se redressera. À cet égard, la composition du programme de relance est contrastée. S'agissant des éléments positifs, il est prévu une recapitalisation (160 millions EUR) de la banque publique d'exportation et de développement pour soutenir le crédit aux entreprises, ainsi que diverses mesures fiscales en faveur de l'investissement (environ 100 millions EUR). En revanche, la principale mesure budgétaire (230 millions EUR), qui consiste à subventionner les entreprises travaillant à horaires réduits pour préserver l'emploi, peut se révéler difficile à inverser et entraîner une baisse de la production potentielle si elle est maintenue en place trop longtemps. En outre, le gouvernement devrait reconsidérer l'augmentation prévue des salaires publics, étant donné qu'elle entraînera une majoration permanente des dépenses publiques d'environ 1 % du PIB, aux dépens de la viabilité budgétaire à long terme.

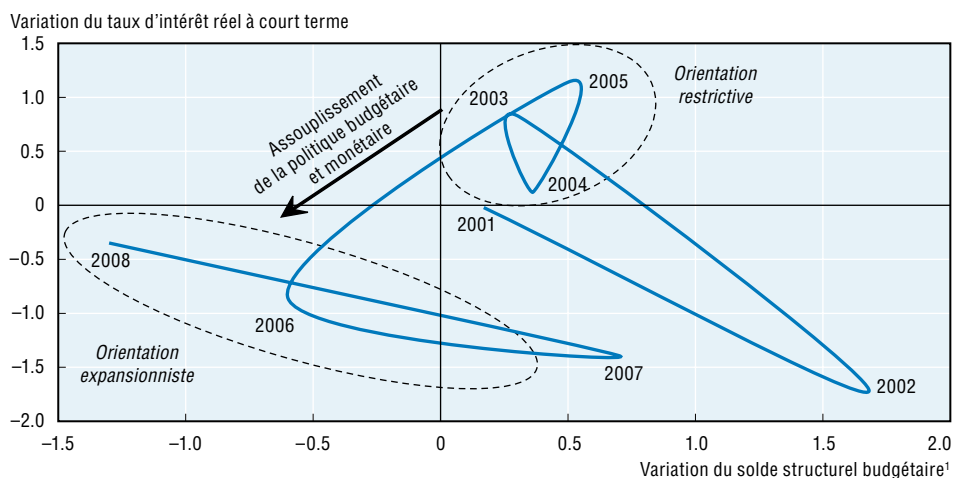
Compte tenu du délai d'action habituel des mesures budgétaires, le gouvernement slovène devra retirer progressivement l'impulsion budgétaire dès que les perspectives économiques commenceront à s'améliorer, probablement à partir de 2010 ou de 2011. À cet effet, un ferme engagement politique s'impose pour rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme dans le contexte du Pacte de stabilité

et de croissance. Afin de favoriser cet engagement on pourrait instaurer une budgétisation axée sur les résultats et envisager de mettre en place un Conseil budgétaire indépendant qui évaluerait régulièrement la pertinence de l'orientation budgétaire ainsi que la viabilité à long terme. Dans une économie en phase de rattrapage dont les conditions monétaires sont sans doute plus souples que dans les autres pays de la zone euro, il est important que l'orientation de la politique budgétaire tienne compte des conditions monétaires effectives en Slovénie, de façon à ne pas reproduire ce qui s'était passé après l'entrée dans la zone euro, lorsque la politique budgétaire n'était pas de fait suffisamment restrictive pour assurer un dosage approprié des politiques budgétaire et monétaire au regard de l'orientation monétaire de la zone euro, qui était relativement souple pour une économie en plein essor (graphique 1). Cela contribuerait à maintenir l'inflation à un niveau plus proche des objectifs fixés pour la zone euro dans son ensemble.

Au-delà de 2009 et à mesure que l'activité économique reprendra, il faudra renouveler les efforts pour parvenir à une convergence réelle avec la moyenne de la zone euro. L'adhésion à la zone euro a été facilitée par le pacte social de 2002 prévoyant que la hausse des salaires resterait inférieure aux gains de productivité. La mise en vigueur de la loi réduisant les disparités salariales dans le secteur public devrait être reconsidérée eu égard à son impact macroéconomique, car elle se traduira par un déficit budgétaire plus élevé et avivera les tensions salariales une fois que la reprise économique s'enclenchera, ce qui pourrait nuire à l'emploi et à la compétitivité si la croissance des salaires reste durablement supérieure aux gains de productivité. Un nouveau pacte social est nécessaire pour faire en sorte que la croissance des salaires réels n'excède pas celle de la productivité tendancielle.

La vitesse de la convergence réelle dépendra de façon cruciale de l'ampleur des réformes structurelles. Depuis l'indépendance, la Slovénie a modernisé l'ensemble de son économie grâce à la mise en œuvre progressive de réformes structurelles.

Graphique 1.
DOSAGE DE L'ACTION
BUDGÉTAIRE-MONÉTAIRE



1. En pourcentage du PIB.

Source : Commission européenne (2009), Affaires économiques et financières, base de données AMECO, avril.

Cette action graduelle a produit des résultats positifs, notamment en maintenant l'inégalité à un bas niveau et en préservant le consensus en faveur de réformes axées sur le marché. Cependant, la stratégie des petits pas n'est pas exempte de coûts. Étant donné que certaines réformes n'étaient que partielles, surtout dans les marchés du travail et des produits, la Slovénie n'a pas pu recueillir tous les bénéfices des réformes antérieures dans d'autres secteurs (commerce, finance et politique fiscale). Au demeurant, dans le long terme, les réformes structurelles sont cruciales pour assurer la résilience face aux chocs dans une zone monétaire commune. À plus longue échéance, le vieillissement rapide de la population freinera la croissance de la production potentielle. Pour promouvoir une plus grande convergence, il faut accélérer les réformes structurelles, et les difficultés actuelles ne devraient pas servir de prétexte pour remettre à plus tard le débat politique sur les réformes indispensables. À cet égard, les décideurs publics doivent mettre l'accent sur les réformes visant à accroître l'offre de main-d'œuvre et à stimuler les gains de productivité en améliorant l'environnement des entreprises, tout en rétablissant la prudence budgétaire pour maintenir un cadre macroéconomique propice à la croissance. ■

Comment améliorer la viabilité budgétaire ?

Depuis 2002, la Slovénie a appliqué une politique budgétaire prudente, qui s'est traduite par une nette réduction des déficits effectifs et structurels. Mais cette réussite ne doit pas inciter à l'autosatisfaction, car l'amélioration de la position sous-jacente est plus faible qu'il n'y paraît. Des élasticités fiscales très irrégulières ont abouti à des rentrées d'impôts exceptionnellement élevées qui ont en partie masqué le coût budgétaire des réformes fiscales récentes. Le freinage des dépenses a été favorisé par un accord qui prévoyait une indexation partielle des salaires du secteur public sur l'inflation, ce qui a également permis de remplir plus aisément les conditions d'entrée dans la zone euro, disposition qui s'est traduite par de fortes augmentations des salaires publics. L'amélioration de la situation budgétaire a aussi reflété l'accumulation d'un passif éventuel dans le secteur de la construction d'autoroutes ; l'entreprise publique en charge des autoroutes n'obtiendra peut-être pas assez de recettes de péage pour rembourser sa dette tout en assurant sa mission de maintenance du réseau. De surcroît, les engagements à long terme liés au vieillissement demeurent considérables. Les experts s'accordent à penser que la réforme des retraites de 1999 n'a pas été suffisante pour assurer la viabilité à long terme du système. Selon des estimations de la Commission européenne, la Slovénie se situera au second rang de l'UE pour l'ampleur du vieillissement, dont les coûts totaux augmenteront d'environ 13 % du PIB d'ici à 2060.

Afin de préserver la viabilité budgétaire, il faudrait relancer la stratégie de préfinancement partiel des coûts du vieillissement dès que la crise s'estompera, en visant un budget équilibré dans le moyen terme. L'assainissement par la limitation des dépenses étant plus durable, les autorités devraient compléter les règles du traité de Maastricht et du Pacte de stabilité et de croissance avec une règle de dépenses publiques conçue pour assurer une baisse progressive des dépenses en proportion du PIB. L'amélioration de l'efficacité des systèmes d'éducation et de santé, une application plus stricte du critère de performance

des dépenses pour la budgétisation et un meilleur ciblage des transferts sociaux contribueraient aussi à la maîtrise des dépenses.

Mais le préfinancement des coûts du vieillissement ne saurait être l'unique moyen de gérer les dépenses futures liées au vieillissement, car il impliquerait un ample excédent budgétaire qui ne serait sans doute ni politiquement réalisable, ni économiquement souhaitable. Par conséquent, il ne faut pas attendre que la situation économique s'améliore pour s'employer de nouveau à contenir les coûts du vieillissement par des réformes dans le secteur des retraites. Il faudrait en particulier relever l'âge effectif de la retraite et abaisser le taux de remplacement des pensions (par exemple en les indexant sur les prix et non sur les salaires ou en allongeant la période de cotisations requise pour une pension à taux plein). Le gouvernement devrait donc envisager de transformer le régime actuel à prestations définies en un régime à cotisations définies notionnelles ou, si le système à prestations définies est maintenu, mettre en place un ajustement automatique de l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie. ■

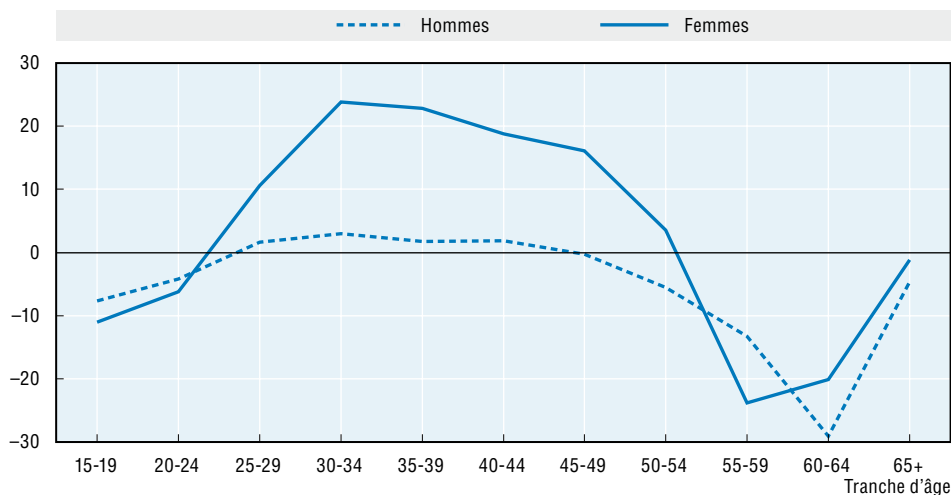
Comment augmenter le taux d'emploi ?

La situation du marché du travail s'est nettement améliorée ces dernières années : le chômage est tombé au-dessous de son taux naturel estimé et le taux d'emploi avait atteint un niveau supérieur à la moyenne OCDE avant que la crise financière ne frappe la Slovénie (graphique 2). Le raffermissement du marché du travail est dû en partie au dynamisme récent de la croissance, mais aussi à d'importantes réformes structurelles : réduction du coït fiscal sur le travail, durcissement des conditions d'accès aux prestations de chômage et mise en place de programmes actifs du marché du travail. Néanmoins, plusieurs défis demeurent, qui exigent de nouveaux efforts de réforme :

- Les autorités devraient s'abstenir de prendre pendant la crise des mesures contracycliques qui ont un impact négatif persistant sur le fonctionnement du marché du travail. Ainsi qu'on l'a indiqué plus haut, le subventionnement

Graphique 2.

TAUX D'EMPLOI PAR GENRE ET PAR ÂGE
Écart de la moyenne OCDE, 2007



Source : Base de données Eurostat (2009), Enquête sur les forces de travail, mai.

du chômage partiel ne devrait pas se poursuivre après la crise. Par ailleurs, le rapport salaire minimum/salaire moyen reste élevé au regard des autres pays ; il ne devrait pas augmenter et il faudrait si possible l'abaisser.

- Le taux d'activité des personnes âgées est encore très bas par rapport aux autres pays, en dépit de quelques améliorations récentes. Pour accroître les taux d'activité, il faut engager de nouvelles réformes du système de retraite : relever l'âge de la retraite, supprimer les incitations à la retraite anticipée et faciliter la sortie progressive du marché du travail. Pour faire en sorte que ceux qui désirent travailler plus longtemps trouvent des emplois appropriés, un recyclage continu est indispensable, et une évaluation des programmes d'éducation des adultes s'impose.
- En vue d'accroître les taux d'emploi des cohortes jeunes, il faut réduire la durée des études supérieures en renforçant les incitations à acquérir rapidement les diplômes. Parmi d'autres mesures importantes à cet effet, on peut envisager de lier le versement des aides aux étudiants à une progression annuelle minimale des études ou d'instaurer des droits de scolarité doublés de prêts étudiants remboursables en fonction des gains après obtention des diplômes.
- Il faudrait alléger les coûts d'embauche et de licenciement pour les contrats de travail réguliers pour faire en sorte que les travailleurs ne soient pas piégés dans des formes d'emploi temporaires et éviter ainsi d'accentuer le dualisme du marché du travail. Cela devrait se faire lorsque la reprise économique s'amorcera, car il n'est pas souhaitable d'assouplir la protection de l'emploi pendant la crise.

Les politiques fiscales devraient viser à réduire les cotisations patronales à la sécurité sociale. Pour compenser les pertes de recettes, les autorités devraient augmenter les impôts immobiliers et alourdir la fiscalité indirecte en élargissant les bases d'imposition. Un relèvement du taux de la taxe sur la valeur ajoutée serait aussi envisageable dans le moyen terme. En outre, le gouvernement devrait améliorer la conception des taxes environnementales en renforçant leur lien avec la pollution. ■

Comment améliorer l'environnement des entreprises ?

Le rattrapage rapide accompli par la Slovaquie doit beaucoup à un environnement entrepreneurial favorable. En 2008, l'indice OCDE de la réglementation des marchés de produits pour la Slovaquie était bien plus bas que ceux des pays en transition voisins et se rapprochait des niveaux observés pour des pays adjacents plus développés. L'intensification de la concurrence depuis l'adhésion à l'UE a favorisé la création d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises. Néanmoins, les entrées d'investissements directs étrangers (IDE) sont restées faibles, ce qui implique un transfert insuffisant des bonnes pratiques. Dans les principaux secteurs de services (distribution de détail, services financiers, énergie et télécommunications), le faible niveau de contestabilité lié à l'intervention étatique et à une forte concentration des marchés a sans doute découragé les entrées d'IDE.

Afin de raffermir la concurrence, il faut séparer l'Office de protection de la concurrence (OPC) du ministère de l'Économie, et en faire un organisme

indépendant doté de ressources budgétaires propres. Pour que cette mesure se révèle efficace, le gouvernement devra doter l'OPC de moyens suffisants pour lui permettre de fonctionner sans aucun soutien administratif du ministère de l'Économie. Une autre mesure propre à développer la concurrence consiste à renforcer les procédures de marchés publics pour exclure toute collusion potentielle entre les soumissionnaires, sachant que le volume annuel total des marchés publics représente une composante importante de l'économie slovène (près de 10 % du PIB).

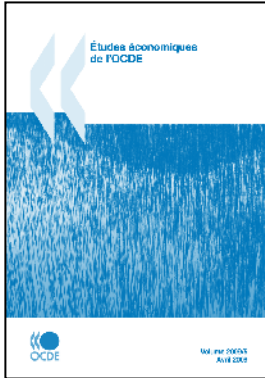
Le profil de vie des entreprises en Slovénie révèle un manque général de dynamisme entrepreneurial, qui a limité les gains d'efficacité globaux. Les mesures possibles pour renforcer l'entrepreneuriat consistent à faciliter l'enregistrement de propriété et à étendre le réseau des centres mixtes public/privé de soutien à l'entreprise. La qualité de l'environnement futur des entreprises en Slovénie dépend dans une large mesure de la mise en place d'une politique d'innovation efficace qui pourrait être relayée par des centres polyvalents.

Étant donné la faible efficacité des entreprises publiques, le processus de privatisation devrait reprendre dès que la situation économique s'améliorera. Entre-temps, les autorités devraient publier une liste des entreprises du secteur public et préparer un plan de privatisation. Le gouvernement devrait aussi explorer les moyens d'améliorer la gestion et la gouvernance des entreprises publiques. Il faut éviter les interventions de l'État ou de fonds publics dans la gestion des sociétés, par exemple dans le but d'utiliser les entreprises publiques pour soutenir certains secteurs de l'économie. Dans les entreprises publiques peu performantes, les autorités devraient mettre en œuvre des plans stratégiques afin de porter la productivité jusqu'aux niveaux observés dans les autres pays de l'UE. À cet effet, les pouvoirs publics doivent veiller à ce que les conseils de surveillance nomment les administrateurs en fonction des seuls critères de compétence. Le gouvernement a mis en place un conseil indépendant pour l'accréditation des personnels des entreprises publiques, ce qui constitue un pas dans la bonne direction. ■

Pour plus d'informations

Pour plus d'informations concernant cette Synthèse, veuillez contacter :
Margit Molnar, courriel : margit.molnar@oecd.org, tél. : +33 1 45 24 89 49 ;
Colin Forthun, courriel : colin.forthun@oecd.org; tél. : +33 1 45 24 92 20 ;
Pierre Beynet, courriel : pierre.beynet@oecd.org, tél. : +33 1 45 24 96 35.

Références



Études économiques : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : www.oecd.org/librairie.

Pour plus d'informations : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco-fr.

Perspectives économiques n° 85, juin 2009. Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/perspectiveseconomiques.

Réformes économiques : Objectif croissance – Édition 2009. Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/economie/objectifcroissance2008.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin
Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail : berlin.centre@oecd.org
Internet : www.oecd.org/berlin

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de Washington
2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique
Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail : mexico.contact@oecd.org
Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.